



## Traité Guittin

### Michna 10 - Chapitre 9

בֵּית שְׁמָאי אָמַרְיָן, לֹא יִגְרַשׁ אָדָם אֶת אֲשֶׁר אָמַרְתָּן מֵצָא  
בָּה דָּבָר עַרְוָה, שְׁנָאָמָר "כִּי מֵצָא בָּה עַרְוָת דָּבָר" (דָּבָרִים  
כד,א); בֵּית הַלְּל אָמַרְיָן, אֲפִילוֹ הַקְּדִיחָה תְּבַשֵּׁילוֹ, שְׁנָאָמָר  
"דָּבָר". רַבִּי עֲקִיבָה אָמָר, אֲפִילוֹ מֵצָא אַחֲרַת נָאָה מִמְּנָה,  
שְׁנָאָמָר "וְהִיא אָמַת לֹא תִמְצָא חָן בְּעִינָיו" (דָּבָרִים כד,א).

Beth Chamaï dit : « Un individu ne peut répudier sa femme que s'il a trouvé en elle une chose honteuse, car il est dit : « ... parce qu'il aura remarqué en elle quelque chose de malséant... » Beth Hillel dit : « Egalement si elle a laissé brûler son repas, car il est dit : parce qu'il aura remarqué en elle quelque chose de malséant ». Rabbi Akiva dit : « Egalement s'il a trouvé une autre qui est plus belle qu'elle, car il est dit : « ...si elle a cessé de lui plaire... ».



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)